

[Prénom][NOM]
[Adresse1]
[Code Postal] [VILLE]

[Nom Destinataire]
[Adresse Destinataire]
[Code Postal] [VILLE]

Paris, le 2 Janvier 2011.

Usucapion

Madame, Monsieur

Je vous écris aujourd'hui pour vous demander votre assistance dans une situation un peu complexe.

Il y a 35 ans, j'avais aménagé une vieille ruine à l'abandon qui se trouvait non loin de Bagnoles de l'Orne. Ces quelques pierres ont été restaurées par mes soins, j'ai construit une petite maison à laquelle j'ai fait raccorder l'eau et l'électricité.

Personne n'en a jamais revendiqué la propriété et, à ce jour, cette petite maison constitue ma résidence secondaire. J'y passe tout mes étés depuis mon déménagement en 1987. J'ai toujours payé les travaux, les impôts et les différentes factures s'y rattachant.

Or, aujourd'hui, j'ai reçu un courrier d'une personne qui se revendique comme propriétaire légitime du bien et qui m'annonce avoir vendu la maison à une tierce personne.

Il me semble qu'il est possible de faire annuler la vente par prescription acquisitive ou usucapion.

Pourriez-vous m'aider à faire valoir mes droits ?

Il faudrait que nous nous rencontrions au plus vite pour en discuter de vive voix.

Dans cette attente, veuillez agréer l'expression de mes respectueuses salutations.

Signature